



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

Département Compétition
Pôle Sport Automobile
AD / IG
01 44 30 28 66

Paris, le 5 février 2026

**ASA PRENOIS BOURGOGNE
5 A RUE DE LA GRANDE FIN
21121 FONTAINE LES DIJON**

M. Le Président

OBJET : Fun Racing Cars – PEA

DATES : 10 au 12 Avril 2026

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le pré-règlement de l'épreuve citée en objet qui a été enregistrée par notre service en date du :

jeudi 5 février 2026

sous le permis d'organisation FFSA numéro :

112

Ce numéro devra obligatoirement figurer d'une façon très apparente sur les exemplaires du règlement définitif que vous voudrez bien nous faire parvenir en deux exemplaires dans les délais prévus à l'article IB des prescriptions générales.

Il ne sera valable que sous réserve d'apporter les éventuelles modifications indiquées ci-dessous, à l'exclusion de toute autre. En outre, aucun changement ne peut être apporté à un règlement enregistré par la FFSA hormis dans les cas prévus par le Code Sportif International.

Les règlements publiés sur les sites doivent être ceux qui ont obtenu le permis d'organisation, strictement conformes à celui-ci.

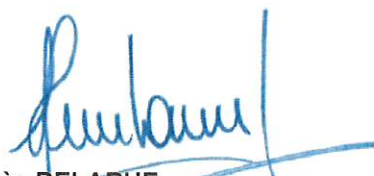
NOTA 1 : La validité de ce permis est strictement subordonnée :

- à l'obtention des autorisations administratives nécessaires auprès des autorités compétentes,
- pour les épreuves qui se déroulent sur des circuits permanents ou non permanents, à la délivrance, pour ces derniers, de la licence de parcours FFSA et de l'homologation préfectorale ou ministérielle en cours de validité (pour les circuits non permanents, l'autorisation préfectorale vaut homologation du circuit non permanent sur lequel se déroule la manifestation pour la seule durée de celle-ci – article R.331-37 du code du sport),
- à la possession, pour tous les officiels, d'une licence en cours de validité, correspondante à la fonction mentionnée sur le règlement.

NOTA 2 : Ce permis d'organisation vous est délivré dans les conditions prévues à l'article 3 du Code Sportif International, dès lors que votre épreuve répond aux critères prévus au règlement particulier type de la réglementation sportive de la discipline concernée.

Nous vous remettons, ci-joint, les formulaires de rapport de clôture qui devront nous **parvenir au plus tard 15 jours après l'épreuve, dûment remplis et signés** par les officiels concernés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleures salutations.



Agnès DELARUE
Responsable Service Réglementation et
Championnats

Copie Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comte

[1] Rappels particuliers :

L'organisateur de la manifestation doit veiller à ce que son circuit soit conforme en tout point avec les Règles Techniques et de Sécurité des Circuits Asphalte (disponibles auprès du Pôle Sport de la FFSA et en téléchargement sur le site ffsa.org), et ce pendant toute la durée de son homologation.

L'organisateur technique devra présenter, à l'autorité qui a délivré l'autorisation, le jour de la manifestation une attestation écrite précisant que toutes les prescriptions mentionnées dans l'autorisation ont été respectées (Article R331-27 du code du Sport).

REGLEMENT PARTICULIER FUN RACING CARS

Au circuit DIJON PRENOIS

Les 10/11/12 avril 2026

FFSA

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

PERMIS D'ORGANISATION

N° : **112**

DATE : **05/02/2026**



VISA
LIGUE B.F.C.04

n° 19
du 27/01/26

INFORMATIONS

Asa organisatrice :	ASA PRENOIS BOURGOGNE
Nom de l'épreuve :	FUN RACING CARS
Circuit :	CIRCUIT DIJON PRENOIS
Date :	LES 10/11/12 AVRIL 2026
Niveau	REGIONAL
Eligibilité :	FUN CUP France
Participation étrangère autorisée	Participation étrangère autorisée RPEA
Visa Ligue (date et numéro) :	
Permis d'organisation FFSA (date et numéro) :	
<i>Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation</i>	
Nom :	Denis JUNG
Téléphone	03 80 45 89 79
Mail:	polecircuit@asa-prenois-bourgogne.fr ;
<i>Organisateur technique</i>	
Nom :	MAX MAMERS MANAGEMENT
Adresse :	BP 11 Zac de Bridal 19130 OBJAT
Téléphone :	05 55 25 28 38
Mail :	d.myter@m3events.fr ;

ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs :

Président :

Mr Denis DUROC licence n°147050/0402.....

FUN CUP France :

Membres :

Mme Véronique DOUET licence n° 196349/0402.....

Mr Pascal NOMBLOT licence n°182228/0402.....

FUN CUP Belgique :

Mr : à déterminer

Mr : à déterminer

Secrétariat :

FUN CUP France :

Mme Domitie MYTER licence n° 307437/0914

FUN CUP Belgique :

Mme Aline GILSON licence RACB INT 4277

Mme Vanessa BOUCHAT licence RACB INT 3117

Directeur de l'épreuve :

Mr Patrick MORISSEAU licence n° 28735/1201.....

Directeurs de Course adjoints :

Mr Arnaud BOUVERET (*FUN CUP France*) licence n° 41874/0402.....

Mr Bernard DELVENNE (*FUN CUP Belgique*) licence RACB INTER 2398.....

Mr Antoine AMIOT licence n° 160005/0402

Directeur de Course Stagiaire :

Mme Caroline OLIVIER licence n° 253568/0417.....

Mme Céline RENIE licence n° 168467/0402

Commissaires Techniques :

FUN CUP France

Mr Jacques THOUANEL licence n°16564/1501.....

Mr Stephen VIALLET licence n° 239603/0812.....

FUN CUP Belgique

Mr à déterminer licence n°

Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents :

M à déterminer FRC licence n°

M licence n°

Pilotes du /des safetycar :

Mr Gérald CORNILLE VIR licence n°355587/0402.....

Mr Philippe RUBEAUX Leading licence n°17980/0402.....

Mr Hervé AUBRY Safety Car licence n° 53236/0402

Chronométrage :

Responsable : Mr Michel GOBLET

licence RACB INTER 2375

Chargé de Presse :

A déterminer.....

Nota : il ne pourra être porté sur le règlement particulier que des noms d'officiels titulaires de leurs licences pour l'année en cours et ayant confirmé par écrit leur participation.

1.2P. HORAIRES (PAR CATEGORIE) EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 6.1.2. DU REGLEMENT STANDARD

Horaires détaillés en annexe.

le briefing FC **France** aura lieu le vendredi **10** avril à 8h15

le briefing FC **Belge** le vendredi **10** avril 2026 à 10h15.

1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE)

Vérifications administratives et techniques le jeudi 9 avril 2026 de 17h00 à 20H00

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)

Voir règlement FUN RACING CARS 2026

M3

ZAC de Bridal - BP 11

19130 OBJAT

Tél. : +33 5 55 25 27 26

Fax : +33 5 55 25 28 37

chaque pilote devra s'inscrire sur le portail Fun Racing Cars, afin de remplir et signer les documents en ligne. > <https://portail.funracingcars.com/>

Tous les pilotes (sans exception) souhaitant participer aux courses FUN CUP doivent :

PILOTE DE NATIONALITE FRANÇAISE

- soit être titulaire d'une Licence FFSA en cours de validité, à souscrire auprès de votre ASA :
 - Internationale Concurrent Conducteur Auto
 - Nationale Concurrent Conducteur Auto
 - Régionale Concurrent Conducteur Auto
- soit souscrire un Titre de Participation FFSA Régional Circuit auprès de M3 lors des vérifications administratives pour les courses françaises

PILOTE DE NATIONALITE ETRANGÈRE

- soit être titulaire d'une Licence de leur Fédération Internationale ou Nationale avec autorisation de sortie de territoire en cours de validité.
- soit souscrire un Titre de Participation Etranger Non Résident auprès de M3 lors des vérifications administratives accompagné d'une assurance facultative individuelle accident pour le week-end.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

L'épreuve est ouverte aux catégories suivantes :

- FUN RACING CARS France : nombre de voitures autorisées : essais 73 ; course 61
- FUN RACING CARS Belgique : nombre de voitures autorisées : essais 73 ; course 61

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Publicité obligatoire (par catégorie) : voir réglementation FUN RACING CARS 2026

Publicité facultative (par catégorie) : voir réglementation FUN RACING CARS 2026.....

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Le circuit Dijon-Prenois bénéficie d'une licence de parcours n°004 de grade 2 valable du 28 mars 2025 au 20 mars 2029

Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

Longueur du circuit : 3,800km

Pole : à gauche pour départ arrêté / à droite pour départ lancé

- FUN RACING CARS France : nombre de voitures autorisées : essais 73 ; course 61
- FUN RACING CARS Belgique : nombre de voitures autorisées : essais 73 ; course 61

Panneau officiel d'affichage : structure FRC

Salle de briefing : 1 er étage coursive au-dessus des stands

Parc fermé : vers la prégrille

ARTICLE 10P. PRIX

voir réglementation FUN RACING CARS 2026

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires de piste 16

Nombre de commissaires de piste*, lors de chaque manche** 32

*Le nombre de commissaires de stands n'est pas inclus dans cet effectif.

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : Chaque poste est équipé de 2 extincteurs 9kgs et 1 extincteur 6kg

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent

Le circuit est équipé d'une structure de soins intensifs

Une ambulance est prévue le 10 avril 2026 au centre médical ;

Deux ambulances sont prévues les 11/12 avril 2026, une à la passerelle, une au centre médical

Les deux ambulances sont équipées du matériel de réanimation

Un médecin est prévu le 10 avril 2026

Deux médecins sont prévus les 11/12 avril 2026

L'équipe médicale est équipée du matériel nécessaire à la réanimation

Une équipe d'extraction est prévue : 4 personnes les 10/11/12 avril 2026

L'équipe médicale est équipée du matériel nécessaire à la réanimation
Une équipe d'extraction est prévue : 4 personnes les 10/11/12 avril 2026

ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Convention entre l'organisateur administratif et l'organisateur technique.

Horaires détaillés de l'épreuve.

Plan du circuit avec les emplacements des camions, carburant et pneumatiques.



FUN RACING CARS DIJON

Mercredi 8 Avril

18.00 20.00 Accueil et installation dans les stands (track day)

Jeudi 9 Avril

9.00 12.00 TRACK DAY FUN CUP (SUR INSCRIPTION) 3h
13.30 17.00 TRACK DAY FUN CUP (SUR INSCRIPTION) 3h30
17.00 20.00 Accueil et installation dans les stands (hors track day)
17.00 20.00 Vérifications administratives

Vendredi 10 Avril

8.00 19.00 Accueil et installation dans les stands
8.15 8.55 Briefing Fun Cup France
9.00 9.30 Cours Théoriques
9.00 11.00 Essais libres FUN CUP France 2h
10.15 10.55 Briefing Fun Cup Belgique
11.00 13.00 Essais libres FUN CUP Belgique 2h
14.00 16.00 Essais qualif FUN CUP France 2h
16.00 18.00 Essais qualif FUN CUP Belgique 2h

Samedi 11 Avril

8.15 8.45 Mise en grille FUN CUP Belgique
8.45 12.46 Course 1 FUN CUP Belgique 4h01
13.45 14.14 Mise en grille FUN CUP France
14.14 18.15 Course 1 FUN CUP France 4h01

Dimanche 12 Avril

8.15 8.45 Mise en grille FUN CUP France
8.45 12.46 Course 2 FUN CUP France 4h01
13.45 14.14 Mise en grille FUN CUP Belgique
14.14 18.15 Course 2 FUN CUP Belgique 4h01